

PLAN DE «COMM» DOUANE 2030 MASSIF : UNE STRATÉGIE POUSSIVE ET TARDIVE !

L'administration vient de publier sa feuille de route stratégique pour la période 2027-2030, pompeusement baptisée « plan Douane Massif ». Derrière les effets d'annonce, les millions d'euros affichés et les grands discours sur l'Intelligence Artificielle, le SNAD-CGT a passé ce document au crible de la réalité du terrain.

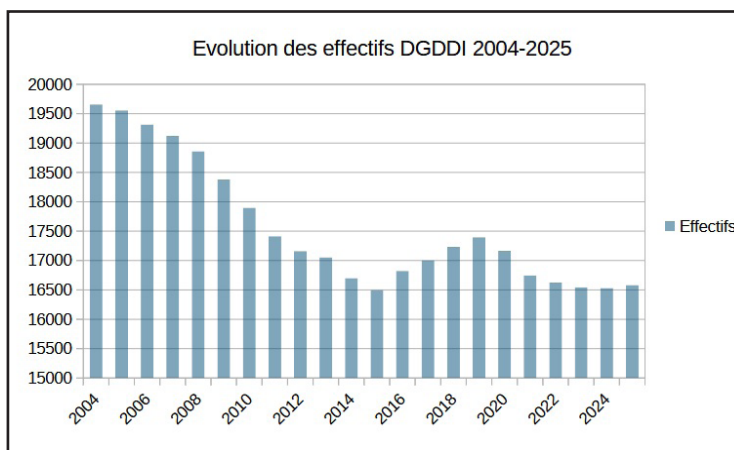
Chiffres biaisés, chantiers irréalistes, oubli volontaire de l'humain :

Voici notre décryptage d'un plan qui, sous couvert de modernité, prépare l'asphyxie de nos services.

Tout d'abord, le premier sujet d'inquiétude est le nombre de chantiers que la DGDDI souhaite mener simultanément sur une période de quatre ans.

LES EFFECTIFS

Tout d'abord, les effectifs, 545 ETP sur 4 ans. Certes c'est une bonne nouvelle, mais absolument pas à la hauteur de la soi-disant prise de conscience. Rappelons qu'en 2020 c'était -168 emplois et en 2021 -178. Plus qu'un long discours voilà la réalité de l'évolution des effectifs de la douane ces 20 dernières années.



Pas moins de trente répertoriés qui se rajoutent bien sûr à ceux déjà en cours. Tout simplement insoutenable, irréaliste, démesuré. Cette course à l'échalote, dont les agents seront les premiers à faire les frais, relève de la frénésie plus que de la stratégie. Le bateau ivre Douane remue dans tous les sens, la faute au pilotage tout autant qu'aux éléments.

Nous n'avons cessé d'alerter durant les dix dernières années sur la montée en puissance des mafias, l'absence de réponse cohérente à l'intensification des trafics, la dangerosité de simples contrôles, la difficulté d'exercer le métier de douanier.

En conclusion, la réponse donnée à l'explosion des trafics n'est pas massive mais tardive.

Les comparaisons avec l'Allemagne, qui n'a pas nos territoires ultra-marins et possède une couverture maritime beaucoup moins importante, sont édifiantes : + de 48 000 douaniers chez notre voisin.

Le constat est accablant. Alors que les besoins ne cessaient de croître, les gouvernements successifs ont toujours considéré notre administration comme un gisement d'emplois dans lequel on pouvait allègrement piocher et ont fragilisé notre administration. Seuls des événements majeurs tels que le Brexit et les attentats se sont traduits par des recrutements mais ceux-ci ont été volontairement anéantis au fil des années. On donne d'une main, on reprend de l'autre.



Enfin, à l'occasion de la réunion avec le ministre D. Amiel, celui-ci nous avait affirmé que la douane reviendrait à un niveau d'effectifs maximum atteint sur les dix dernières années. Promesse non tenue !

Ce pic d'effectifs, atteint en 2019, représentait plus de 17 390 emplois réels à temps plein sur le terrain. Nous serons très loin de retrouver ce niveau, et ce ne sont pas les 545 postes supplémentaires annoncés sur 4 ans qui y changeront quelque chose.

Nul doute que ces créations s'accompagneront de suppressions dont le doux euphémisme est « mesures correctives » dont nous avons fait les frais ces dernières années

LES NOUVEAUX MOYENS

Pour ces nouveaux outils, qui vont reposer largement sur l'imagerie et les scanners, l'administration joue sur un véritable flou artistique. En mélangeant volontairement les données, elle cherche à donner une impression de « massification ». Pourtant, dès que l'on décorique les chiffres, le plan s'avère bien plus modeste, voire carrément risqué pour certains services.

La DGDDI nous annonce ainsi un plan d'équipement spectaculaire, promettant de multiplier par quatre le nombre de scanners pour atteindre la cible de 50 appareils d'ici 2030.

Les scanners fixes haute énergie - Objectif 7 en 2030

Actuellement seuls 2 scanners fixes sont armés, le premier à Calais et le second au Havre.

À l'horizon 2030, 5 nouveaux scanners fixes seraient implantés (à Marseille d'abord puis encore le Havre, frontière espagnol et 2 sur Dunkerque)

Le SNAD CGT s'interroge sur l'utilité d'installer 2 scanners fixes sur le port de Dunkerque sachant qu'un SMS sera sédentarisé fin 2026. La Direction Régionale du Havre se pose la question quant à la pérennisation du Sycoscan

quand, d'après l'annonce du plan « Douane massif », 2 scanners fixes seraient utilisés par les agents à compter de 2030. Qui croire ?

Les scanners mobiles spéciaux (SMS) - Objectif 8 en 2030

Actuellement, seul Marseille dispose d'un SMS sédentarisé. Néanmoins, il est paradoxal de mettre en avant les scanners mobiles dès lors que la fermeture du DSO (service scanner mobile spécial qui arme 2 SMS) a été annoncé il y a quelques mois. D'ailleurs ces 2 derniers SMS seront sédentarisés sur les ports du Havre et de Dunkerque.

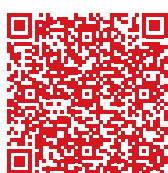
Dans le document qui prévoit l'acquisition de 5 nouveaux SMS (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion et Occitanie) on voit que quatre sur les huit existants seront positionnés en Outre-mer. Or cette spécificité n'a absolument pas été communiquée aux agents restructurés du SMS. Ceux-ci doivent faire un choix entre la résidence Paris Spécial SU CAMARI ou le reclassement via le tableau de mutation avec une super priorité. C'est un mépris inacceptable pour des agents dont on bouleverse brutalement les vies professionnelles et personnelles !

D'autant plus qu'en réalité, ce ne sont pas les agents du SMS qui iront effectuer des missions dans les DOM : l'administration prépare en douce un tout autre schéma. Comme la CGT le dénonce depuis la mise en place du SMBI (les autorisations de l'ASNR le confirment), ce sont les agents locaux volontaires pour la qualification CAMARI qui vont être sollicités pour être mobiles sur l'ensemble de leur DI ou de leur DR.

La stratégie est limpide : on fait disparaître les agents du SMS pour imposer une mobilité aux agents certifiés CAMARI au niveau local, tout en réalisant des économies substantielles sur les remboursements des frais de mission.

On a vendu la formation aux collègues sans jamais leur parler de cette obligation de mobilité

Les principaux intéressés auraient



certainement apprécié d'en être tenus informés avant d'être mis devant le fait accompli !

Ces scanners mobiles ont donc vocation à devenir fixes.

Peut-on alors parler de Scanner Mobile Fixe (SMF) ?

Encore une fois, pour ces scanners mobiles, l'administration s'est toujours refusée à nous fournir un bilan de leur activité. Le seul porté à notre connaissance l'a été à l'occasion de la restructuration du SMS en CSA de DI Île de France. Et encore, il ne s'agissait que d'un bilan sur une courte période récente.

Les scanners mobiles à basse intensité (SMBI) - Objectif 18 en 2030

Depuis mars 2025 nous savons qu'il y en aura 18 (9 portuaires et 9 terrestres). Nous sommes très mesurés sur l'efficacité de cet outil même s'il faut laisser sa chance au produit. Encore une fois cette décision intervient sans bilan (trop tôt pour le coup) et sans certitude ancrée sur des résultats concrets.

Il y avait des subventions européennes à prendre, et la DGDDI s'est entêtée dans cet investissement sans retour d'expérience (puisque nous savons de source sûre, mais le bilan est resté confidentiel, que le SMI n'est absolument pas efficace sur les containers et les moteurs frigo).

La CGT avait demandé un moratoire le temps d'une réflexion plus globale sur la stratégie à déployer sur les contrôles non-intrusifs car elle a de nombreuses propositions à faire, sur un plan d'investissement de 10 ans. Mais, une fois encore, la DG n'a qu'une vision de court terme et sans expertise.

Les systèmes d'inspection radioscopiques mobiles

Huit sont disponibles et le nombre restera le même en 2030. Vu le peu d'enthousiasme que suscite cet outil auprès de nos collègues douaniers on peut dire que c'est suffisant.

Il serait toutefois très utile d'en dresser un bilan en termes de résultats et d'utilisation afin d'en tirer des conclusions utiles.

Les scanners tomographiques - Objectif 9 en 2030

Le seul existant est en cours d'expérimentation au sein du centre postal de Wissous.

Évidemment, aucun bilan n'est disponible et nul ne peut dire si ce moyen sera ou non performant. On peut donc considérer l'investissement comme extrêmement coûteux et risqué.

Cet outil a vocation à abonder une banque de données et à scanner tous les colis que nous ne sélectionnons habituellement pas, en vue de les comparer aux images dont nous disposons. Si cet outil performe, ce que nous espérons, il faudra toutefois de nombreux bras supplémentaires pour ouvrir les colis et réaliser les procédures sous peine d'engorgement immédiat des services.

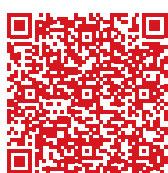
Dispositifs de lecture automatisée de plaque (LAPI) - Objectif 20 nouveaux dispositifs par an jusqu'en 2030

Cela paraît très bien si ce n'est que nous savons qu'avec les systèmes existants nous ne sommes déjà pas en capacité de traiter tous les HITS LAPI spécifiques Douane faute d'une couverture opérationnelle suffisante. Encore une fois, un bilan d'activité de ce moyen serait très utile et a priori simple à réaliser : combien de HITS LAPI Douane ? combien d'exploités pour combien de lecteurs ? et quelles sont les projections avec les nouveaux moyens ?

La CGT lance de nouveau une ALERTE quant à tous ces moyens non intrusifs.

Ceux-ci reposent sur la bonne volonté, l'investissement de nos collègues SURV en matière de maîtrise des risques relatifs à la radiologie, ainsi que sur leur formation notamment l'acquisition de la certification CAMARI.

Cette certification existe depuis 2007 et s'est développée suite à l'acquisition de SMI et les



multiples changements de pied de notre administration les concernant risquent de rendre cette filière très peu attractive (l'obligation de résidence de cinq ans pour les futurs Camaristes n'a jamais été évoquée jusqu'au dernier CSAR).

Dès 1995, les agents étaient formés à la maintenance, à la lecture d'images, etc. Il y avait alors trois niveaux de formation, opérateurs images, opérateur maintenance et opérateur système. A partir de 2007, l'obtention de la qualification camari était obligatoire.

Il y avait une volonté de professionnaliser et diversifier nos compétences en surveillance. Nous devons avoir les mêmes exigences aujourd'hui et déployer du matériel réellement efficace : des scanners à hauteur de ceux déployés ailleurs dans le monde.

Il faut une stratégie différente selon les territoires.

Du fixe très haute intensité sur les principaux terminaux portuaires, intégrés dans les infrastructures portuaires, du haute intensité mobile et, s'il faut compléter le dispositif, du basse intensité routier (SMBI) pour certains types de contrôles routiers (camions bâchés, petits véhicules).

Mais surtout il faut former les agents à la lecture d'images ! Et renforcer nos dispositifs partout pour reconstituer un maillage de contrôles non-intrusifs tel une toile d'araignée et complémentaire avec les brigades sur le terrain, les drones, nos spécialistes motards ou maîtres de chien, le tout en coordination avec les centres opérationnels de proximité.

Il y a donc un réel risque que les moyens humains en la matière soient un frein au déploiement des nouveaux matériels. Sinon l'administration sera évidemment tentée d'imposer cette spécialisation à des agents qui ne souhaitent pas s'inscrire durablement dans ce processus.

L'administration refuse de manière systématique toutes nos demandes de bilans que ce soit sur les réformes passées, les moyens

engagés, ou leurs résultats. Tout cela aurait été pourtant fort utile dans le cadre de ce fameux projet massif pour la Douane.

En outre, on peut légitimement penser qu'une administration qui refuse de communiquer des bilans dont elle dispose certainement a des choses à cacher à son personnel et n'est pas particulièrement fière de ceux-ci.

Tant que notre administration se considérera comme l'ultime sachant sur le sujet et qu'elle n'intégrera pas davantage des experts de terrain issus des organisations syndicales et notamment de la nôtre, et tant qu'elle conservera ses réflexes paternalistes (« c'est pour votre bien vous comprendrez plus tard »), nous irons d'occasions ratées en occasions ratées, de déceptions en déceptions et cela même quand un effort manifeste est fait envers notre administration.

Cette vision de très court terme ne sert pas la douane, seulement celles et ceux qui souhaitent marquer leur passage.

LES NOUVELLES STRUCTURES

La création de pôles régionaux d'investigations (renseignement et enquêtes) dans les 42 directions régionales. Est-ce que cela ne ressemblerait pas au retour, par la petite porte des brigades de recherches ? Impossible, notre administration ne se trompe jamais, surtout pas quand elle fait des erreurs. Seule une phase expérimentale assortie d'un véritable bilan permettra d'en juger.

Toujours est-il que si ces structures voient le jour on peut se demander comment elles seront armées en termes d'effectifs ? Quel volume d'emplois ? Les BSI, BSE vont-elles devoir y contribuer largement ? Quelle articulation avec les échelons et antennes de la DOD ?

Sur le principe, intellectualiser le contrôle, mieux cibler et renforcer l'analyse est une revendication historique de la CGT. Mais sans renfort humain sur le terrain, ces structures



vont fragiliser nos capacités opérationnelles. L'analyse de l'ensemble des flux (terrestres, maritimes, aériens) nécessite une parfaite coordination entre agents CO, du ciblage , de l'aéromaritime et le flair des collègues surv. C'est un tout !

Le risque majeur est d'avoir des agents éparpillés, bloqués sur des tâches administratives ou des qualifications spécifiques, au détriment de la présence sur le terrain.

Entre les PRI et le peu d'effectifs pour armer les scanners c'est une asphyxie programmée des BSI et des BSE que l'on prépare , à commencer par nos collègues ultra-marins qui travaillent déjà dans des conditions dégradées.

Nos systèmes actuels sont opérationnels, ce sont les bras qui manquent ! L'urgence absolue est d'inverser 30 ans de politiques mortifères de performance en recrutant massivement.

LES MISSIONS

30 objectifs, des missions oubliées et un retour aux frontières qui interroge.

Ce plan massif Douane fait totalement l'impasse sur la cartographie des bureaux de douane, sur l'avenir des services communs des laboratoires (SCL) particulièrement malmenés et fait peu de cas des services des contributions indirectes.

Seule est évoquée, dans le cadre de la dématérialisation des process métiers, la finalisation du casier viticole informatisé (CVI), le soutien traditionnel aux buralistes, et la modernisation du suivi des opérateurs des métaux précieux.

Si les nouveaux moyens mis à disposition sont à la hauteur des attentes, cela aura des conséquences aussi pour nos collègues des SCL. Ils sont les grands oubliés des chantiers douaniers alors que plus que jamais leur renforcement est nécessaire.

Ce sujet crucial sur leurs capacités et leurs moyens n'est jamais évoqué dans les instances

de dialogue social de notre administration. C'est pourtant un douanier qui est à sa tête.

Sur le réseau de dédouanement, comme convenu l'avènement de l'agence douanière européenne et du DATA Hub dès 2028 va voir la concentration des déclarations (explosion des DCN, mise en place des DCC) et des contrôles au niveau des grands bureaux.

L'avant dédouanement tant vanté par COMINT, servira surtout les bureaux frontières. Le e-commerce restera cantonné à des contrôles insuffisants sur pratiquement 95% de l'Île-de-France, sans réelle chance pour les bureaux intérieurs d'avoir la main sur ce type de marchandises alors que les fraudes à la valeur et aux normes augmentent et que des promesses d'opportunités de contrôle pour les bureaux intérieurs proches des grandes plateformes de e-commerce nous avaient été faites !

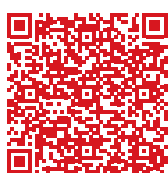
La pérennisation du réseau comptable, l'administration nous en parle, mais dans le même temps propose « une nouvelle organisation du réseau des recettes douanières afin de tirer les conséquences du transfert des missions fiscales ».

Le réseau comptable sera certainement resserré. Même sans détails dans ce plan, la concentration nationale, voire le projet d'une seule administration comptable (DGFIP), seront le triste avenir de celui-ci. A ce propos, l'agence de recouvrement unique Ursaff/ Impots refait parler d'elle.

La Mission migratoire fait partie des 10 chantiers prioritaires de ce nouveau plan. Les effectifs seront concentrés sur les flux illicites les plus intenses, nous devrions voir les PPF, PPA abondés avec la réserve douanière et certaines unités terrestres frontalières seront plus capables de répondre aux ordres des préfets.

Quid des effectifs fournis à Frontex en 2027/2028, date du renouveau de la réserve de gardes-frontières ?

Quid du devenir des éléments gardes-côtes et aériens dans les missions migratoires pour



lesquels l'Europe finance 70% des moyens et qui selon le schéma européen devraient être opérés par des moyens purement Frontex ?

Quid des conséquences de la directive dite « retour » saluée par l'extrême droite et qui prévoit l'intensification des contrôles via EES ?

L'ATTRACTIVITÉ

Si les chiffres annoncés pour la douane sont de 419 millions en autorisations d'engagement et 386 millions en crédits de paiement (sur 4 ans) il n'y a pas un fifrelin prévu pour des revalorisations salariales.

Manifestement le plan massif concerne la douane et surtout pas les douaniers. Rien !

Zéro reconnaissance malgré le message du Directeur Général des douanes qui les remercie pour leur engagement et dit savoir qu'il peut compter sur eux pour cette période de grand changement !

Les douaniers seront ravis d'apprendre que l'administration considère que l'attractivité n'a rien à voir avec la reconnaissance financière ! Que l'inflation n'est qu'un élément accessoire, que la baisse du pouvoir d'achat est une vue de l'esprit, et que les grilles indiciaires sont à la hauteur des attentes.

Lors du comité social d'administration ministériel du 6 juillet 2026 la CGT a rappelé ces exigences mais le ministre n'y a pas répondu (son temps est sans doute trop précieux).

Pour la DGDDI l'attractivité c'est :

- ▮ Adapter les concours, rénover l'appareil de formation ;
- ▮ Améliorer la qualité de vie au travail ;
- ▮ Valoriser les fonctions managériales ;

- ▮ Garantir la sécurité des agents ;
- ▮ Mieux répondre aux besoins en matière d'habillement ;
- ▮ Faciliter la prise en main du nouveau Code des douanes ;
- ▮ Structurer une véritable filière scientifique (au vu de l'état des labos et du traitement des personnels !)
- ▮ Optimiser les processus métier par l'innovation ;
- ▮ Rendre les données douanières facilement accessibles et exploitables par l'ensemble des agents (et oui, on en est là!).

Et bien non ! À la CGT, nous appelons cela des prérequis pour une administration digne de ce nom. Qu'une administration passe à côté de l'essentiel en matière d'attractivité montre qu'elle est désespérément hors sol, déconnectée des attentes de ceux qui la composent.

Des mesures d'attractivité ont été portées par notre syndicat, basées sur l'aspect financier et sur de la souplesse en termes d'organisation du travail.

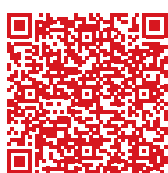
L'administration a dévoyé nos demandes.

Le mot les dérangeait, ils l'ont vidé de son sens premier pour y plaquer leurs propres thématiques.

Un grand classique.

EN CONCLUSION

Ce plan Douane Massif démontre une fois de plus le fossé immense qui sépare la direction générale de la réalité du terrain. On achète des machines, on crée des structures bureaucratiques, mais on méprise ceux qui font tourner la douane au quotidien.



Pour le SNAD CGT le plan Douane Massif ne doit pas se faire
contre les douaniers mais pour et avec eux.

Nous portons un tout autre projet pour notre administration et nous exigeons :

- ▮ **Une revalorisation immédiate de la valeur du point d'indice** pour compenser les années d'inflation et la perte de pouvoir d'achat ainsi que la refonte de nos grilles indiciaires.
- ▮ **L'ouverture de négociations pour la revalorisation de notre régime indemnitaire global** et la prise en compte de l'ensemble de nos indemnités et accessoires de salaire dans le calcul de la retraite, afin que chaque heure de travail compte réellement pour notre retraite ;
- ▮ **Augmentation du quota de promotions en liste d'aptitude et tableau d'avancement ;**
- ▮ **Un plan de recrutement massif et pérenne** sous statut de fonctionnaire de l'État, bien au-delà de la simple compensation des départs ou des promesses non tenues ;
- ▮ **L'arrêt immédiat des suppressions d'emplois déguisées** sous couvert de « mesures correctives » ou de restructurations de services ;
- ▮ **Des renforts humains immédiats dans l'ensemble des services :** dans les brigades de surveillance (BSI/BSE) pour éviter l'engorgement lié à l'arrivée des nouveaux scanners et garantir la sécurité des agents lors des contrôles, dans les bureaux CO pour renforcer les contrôles, ainsi que dans les services support qui gèrent au quotidien les dysfonctionnements ;
- ▮ **Un moratoire sur les fermetures des services et un véritable plan de renforcement de notre réseau de proximité** qu'il s'agisse des bureaux intérieurs, du réseau comptable, des services de contributions indirectes ou des Services Communs des Laboratoires (SCL), grands oubliés de ce plan.
- ▮ **La clarification de nos missions migratoires** et le refus de voir la réserve douanière ou les agents de terrain servir de variable d'ajustement aux exigences préfectorales, au détriment de nos missions fiscales et de lutte contre les trafics ;
- ▮ **La communication systématique des bilans d'activité** et d'utilisation de l'ensemble des moyens de contrôle (scanners, LAPI, etc.) aux représentants du personnel ;
- ▮ **L'intégration des experts de terrain issus des organisations syndicales** dans l'élaboration et le suivi des projets et des investissements.



Notre priorité, c'est vous !